

Bons mots

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 221

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Non, mais tu aurais pu me laisser en meilleure compagnie, parrain. répondis-je.

Le soir, quand je rentrai au logis, où ma mère m'attendait bien inquiète, et que je lui racontai mon équipée, la chère femme trembla bien fort et essaya de me gronder; mais s'arrêta aussitôt:

— Après tout, tu as bien fait, Louisot; c'est une brave action et qui te portera bonheur.

Je l'ai cru, et je le crois encore, Monsieur; et si mes affaires ont prospéré, si Dieu m'a béni dans mes enfants, je l'attribue à la protection des deux petits princes martyrs dont moi, j'ai un instant consolé la souffrance.

ARTHUR DOURLIAC.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In père Capucin s'en revaingnay in djo de quettay dain le canton de Fribo. Ay prangné le train ay N. po rantray à covent. Dain le mainme compartiment que lu se trovint dous commis voyageurs que se diaignent l'un en l'âtre: Aitan-vois: nos vian rire in cô. Ay se piaçainnent vis-ai-vis di bon père ai peu commençainnent ay l'interrodgie. — Eh, mon père, vos ay fay lai quette en ci vladige-ci, n'âce paint? — Oui, Msieu. — Vos ay béco trovay? — Oui, Msieu... — Les dgens paichi aint béco de relidgion, ay l'aimant bin les capucins, ay peu ay io bayant bin vlantie? — Oui, Msieu. — Dain les tiures, vos êtes aidé bien reci. Les tiuries vos bayant ay boire di bon vin, taint que vos vlait, les moyoues botoilles de lai tiayve? — Oui, Msieu. — Ay peu tiain vos rentray à covent, le Père gardien à content de vos? — Oui, Msieu. — Vos êtes alors meu soignée que les âtres capucins que sont demoray ay lôtâ. — Oui, Msieu. — An vos bayie di moyion vin qué zâtres? — Oui, Msieu. — Main, i crais bin que vos nos prantes po des imbéciles! — Oui, Msieu. —

Tchu çoli, tot le monde patché d'in éclat de rire, ay peu les dous commis-voyageurs fainnent tot capous.

Stu que n'âpe de bôs.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 219 du *Pays du Dimanche*:

859. ENIGME HOMONYMIQUE.

Chaîne. Chêne.

860. MYRTHE.

a
é l u
c r i s e
p r i m e r a
j e u n è r e n t
n
t
g r a a l
r e i n e
a i r e s
a n e l s
l e

861. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

L'esclavage n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

862. CURIOSITÉS.

Le plus petit Journal du monde paraît chaque semaine à Mexico. Il se compose de quatre pages de treize centimètres sur sept. Il a pour devise: « *Peu de paille et beaucoup de grain.* »

Ont envoyé des *solutions partielles*: MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Alleluia, Christus resurrexit; Pâques à Delémont; Alcibiade à Bienne; Vive Delarey, le stratège boer! Scipio Cunctator à Moutier.

687. ANAGRAMME

ROGER M'A VUE, DIT ÉLISA.

868. VERS A TERMINER.

Sonnet.

Est-il brun? Je l'ignore. Ou châtain? Que m' —
Est-ce un œil noir ou bleu qu'il tient sur moi —
Je ne sais; mais mon cœur bat d'une étrange —
Quand son pas vif résonne en frappant le —

S'il passe inattentif, sans heurter à ma —
Je tremble; en mon sommeil à lui j'avais —
S'il frappe, à sa rencontre un élan me —
Jamais il ne me semble assez vite —

Il verse la lumière ou l'ombre sur ma —
Il dispense à mes jours la tristesse ou la —
Au drame de ma vie infatigable —

Ah! lorsqu'il tient mon âme à sa voix —
Qu'il sent ma main trembler vers la sienne —
Croyez-vous qu'il s'émeuve? Oh! non; c'est le —

869. DERNIÈRES PAROLES.

Qui a prononcé ces dernières paroles:

« *Il faut! Il faut!...* »

870. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Le 9 ^e mois de l'année arabe.
X X X X X X	2. Jeune orgueilleux.
X X X X X	3. Mathématicien célèbre.
X X X X	4. Esprit céleste.
X X X	5. Ville de France.
X X	6. Monnaie romaine.
X	7. Fin d'an.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 5 avril prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Alle-Micourt. — Assemblée d'arrondissement de l'état-civil le 13 à 3 h. pour procéder à l'élection du suppléant de l'officier d'état-civil dont les fonctions sont expirées.

Courfaivre. — Le lundi 31 à 9 h. pour s'occuper des pâturages et des réparations de la Chenal, plaider les troupeaux, décider la participation de la commune à l'asile des buveurs.

Courchapoix. — Le lundi 31 à 9 h. pour voter la participation de la commune à l'asile des buveurs; décider si l'on retirera les parcelles aux externes, acheter une forêt, plaider les troupeaux, passer les comptes.

Les Bois. — (II^e section) le 6 à 2 h. au Cerneux-Godat pour voter le budget, s'occuper de chemins et du prix des encrannes, nommer un conseiller.

Dampheux-Cœuve. — Assemblée paroissiale le 6 avril à 2 h. pour passer les comptes et fixer le budget.

Lajoux-Genevez. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le samedi 5 de 10 à 2 h. pour élire l'officier de d'état-civil et son suppléant.

Assemblée paroissiale le 6 à 3 h. pour passer les comptes et fixer le budget, nommer des conseillers.

Les Enfers. — (Les deux sections) le lundi 31 mars à 9 h. pour passer les comptes, voter le budget, prendre une décision concernant le télégraphe et l'asile de Courtemelon, s'occuper du corps de biens de la II^e section.

Movelier. — Le 30 à midi pour passer les comptes, plaider les troupeaux, voter la contribution de la commune à l'asile des buveurs.

Moutier. — Le lundi 31 à 8 h. du soir pour passer les comptes et nommer un instituteur.

Rebeuvelier. — Le 30 à 11 h. pour ratifier un achat de terrains, s'occuper de la source de la Brue, de la création d'une nouvelle classe, de l'entretien des chemins, etc...

Saignelégier-Pommerats. — Assemblée paroissiale le 6 avril à 11 h. 1/2 à Juventuti pour donner une adhésion au choix du curé par l'autorité ecclésiastique.

St-Imier. — Assemblée de la paroisse catholique romaine le 6 à 11 h. pour approuver les comptes, fixer le budget, nommer deux conseillers et le président des assemblées.

Undervelier. — Le 6 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, voter les budgets, voter un subsidé à l'asile de Courtemelon.

Vellerat. — Le lundi 31 à 7 h. du soir pour passer les comptes.

Bons mots

Au régiment. — Dites donc, sergent, qu'est-ce que ça veut dire polygame?

— Euh!... Je me suis laissé insinuer que c'est comme qui dirait un sultan qui a plusieurs femmes.

— Alors un politique, c'est un capitaine qui a plusieurs tics.

— Parbleu.

* * *

Poivrot, chez le commissaire:

— Vous étiez ivre, et vous avez battu le sergent de ville qui vous disait de circuler.

— Je l'ai battu, oui, monsieur le commissaire. J'avais dépensé mon dernier rond, et je m'étais trop humecté à l'intérieur. J'étais saoul et sans le sou. Je ne me possédais plus. Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place?

* * *

Dialogue entre époux:

— Que désires-tu, ma chérie, pour tes œufs de Pâques? Un bijou, une toilette, des livres?

— Oh! oui, des livres.

— Quels livres?

— Des livres de rente... tiens.

Cote de l'argent

du 26 Mars 1902

Argent fin en grenailles. fr. 95.50 — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 97.50 — le kilo.